

# Congrès AFSP Strasbourg 2011

## Section Thématique 7 La pacification politique : questionnements historiques et analyses symboliques

Justin D. Cook, Doctorant en Sciences Politiques  
Ceraps, Université de Lille II  
[cookjustind@yahoo.com](mailto:cookjustind@yahoo.com)

### La pacification politique symbolique, un préalable nécessaire au retour des négociations entre la Moldavie et la Transnistrie

#### Introduction

Le statu quo qui perdure depuis la fin du conflit de 1992 entre la Moldavie et la Transnistrie a créé à juste titre un ‘conflit gelé’. Au-delà de la non-résolution des enjeux majeurs, il est impératif d’observer de près la situation. L’analyse du processus de résolution nous montre les progrès réalisés tout au long de cette démarche. Les tentatives moldaves pour améliorer les relations et résoudre le conflit avec la Transnistrie empruntent effectivement par la suite, uniquement la voie diplomatique. Une nouvelle approche de reconnaissance symbolique s’installe au fur et à mesure. Elle joue un rôle significatif dans la mise en place d’un cadre officiel pour les négociations. C’est à travers ce processus de négociation qu’on peut observer l’efficacité de la reconnaissance symbolique sur la transformation des relations entre Chisinau et Tiraspol. En effet, la reconnaissance symbolique contribue à modifier les perceptions des acteurs. Par conséquent, elle parvient à satisfaire les besoins ‘symboliques’ des opposants.

En 1991, la Moldavie prend la décision importante de réduire les tensions avec la Transnistrie. Pourtant trop tardive à agir dans sa crise, la Moldavie n’est pas capable d’empêcher un conflit civil. L’échec du recours à la force armée visant à unifier la Moldavie en été 1992 signifie la nécessité de changer son approche dans la reprise des relations avec la Transnistrie. L’accord de cessez-le-feu signé en juillet entre la Russie et la Moldavie réduit manifestement la crainte du déclenchement d’une autre guerre civile. Disposant d’une puissance politique réduite après le conflit et éprouvant des difficultés à faire avancer le dialogue, la Moldavie ressentira la nécessité de faire évoluer ses stratégies pour accéder à la

table des négociations. La reconnaissance symbolique apparaît comme donc un préalable nécessaire au retour des négociations.

Les tentatives moldaves de pacification de 1992 et de post-conflit (1994-1997) en vue de résoudre les relations conflictuelles avec la Transnistrie sont motivées par ses ambitions ‘symboliques’. Cependant, à la différence de 1992, la période entre 1994 et 1997 se différencie en termes de méthodes employées en matière de résolution. Les efforts de 1994-1997 ont une portée symbolique. Réalisés par des réformes importantes à l’intérieur et à l’extérieur, les efforts d’apaisement mènent à l’ouverture de négociations directes avec la Transnistrie. La décision de la Moldavie d’ouvrir le processus de résolution en 1994 de manière symbolique est primordiale pour le retour des négociations avec la Transnistrie. Ainsi, le conflit gelé va évoluer de manière positive grâce à la modification des perceptions des acteurs et à l’amélioration des relations entre Chisinau et Tiraspol.

### **La ‘Reconnaissance Symbolique’ comme facteur déterminant dans le Processus de Négociation Moldo-Transnistrien**

Illustrée à travers la littérature,<sup>1</sup> la notion de reconnaissance symbolique trouve son importance. A juste titre, elle peut être une source d’apaisement pour empêcher ou résoudre un conflit.<sup>2</sup> Dans la mesure où la reconnaissance est un facteur non-négligeable au sein des déclenchements ou des résolutions des conflits, il est néanmoins d’autant plus important de respecter son rôle et la prééminence que lui accordent les acteurs. John Burton, par exemple, souligne la valeur de la reconnaissance en postulant qu’elle est un besoin humain.<sup>3</sup> De même, le travail d’Edward Azar démontre que la question de reconnaissance est souvent à l’origine des conflits de longue durée:

*« [...] la source des conflits sociaux de longue durée est le déni des éléments exigés dans le développement de toutes les personnes et les sociétés, et dont la poursuite est un besoin incontestable en tout. Ce sont la sécurité, l’identité distinctive, l’identification sociale d’une identité, et la véritable participation aux processus qui*

---

<sup>1</sup> Voir notamment: BURTON, John, *Conflict: Human Needs Theory*, New York: St. Martin’s Press, 1990; KELAMAN, Herbert C., « Social-Psychological Dimensions of International Conflict » dans: ZARTMAN, I. William (éd.), *Peace Making in International Conflict: Methods and Techniques*, United States Institute of Peace, Washington D.C., 2007; LINDEMANN, Thomas, *Causes of War: The Struggle for Recognition*, ECPR Press, 2010 et *Sauver la face, Sauver la Paix: Sociologie Constructiviste des crises Internationales*, L’Harmattan, Chaos International, Paris, 2010; WENDT, Alexander, « Why a World State is Inevitable », *European Journal of International Relations*, Vol. 9, No. 4, pp. 491-542.

<sup>2</sup> Voir: KELAMAN, Herbert C., *Ibid.*, et LINDEMANN, Thomas, *Ibid.*

<sup>3</sup> BURTON, John, *Conflict: Human Needs Theory*, op. cit.

déterminent les conditions de sécurité et d'identité [...]. La source réelle du conflit est le déni de ces besoins humains [...]. »<sup>4</sup>

C'est dans cette perspective qu'un 'déni de reconnaissance' peut constituer pour les acteurs un affront et donc provoquer un acteur. Les origines du conflit, quelle que soit l'importance de leur résolution, ne font pas l'objet de ce rapport. Toutefois, de nombreuses recherches confirment que les problèmes que soulève le déni de reconnaissance en Moldavie ont divisé le pays et sont responsables du déclenchement du conflit.<sup>5</sup>

Ainsi, la reconnaissance symbolique peut être un outil de paix dans une situation de crise. Elle se définit comme le désir d'un acteur de valoriser son image ou son identité auprès d'un autre acteur.<sup>6</sup> Si le destinataire renvoie une réponse qui est au moins égale à l'image envoyée, on peut constater l'existence de 'la reconnaissance positive'.<sup>7,8</sup> Une telle action symbolique peut avoir un impact significatif et est souvent peu coûteuse.<sup>9</sup> Plus encore, la reconnaissance peut être aussi un processus réciproque. Une action politique entreprise reconnaissant un autre acteur peut se voir reproduite. Dans le cadre du processus de résolution en Moldavie (1994-1997), la reconnaissance symbolique s'exprime par le niveau de respect mutuel dont les acteurs font preuve dans leurs relations.

Néanmoins, dans une logique de transformation de conflit, une politique de reconnaissance peut être aussi un moyen de réduire les tensions entre les acteurs et dans certains cas, prévenir ou résoudre les conflits.<sup>10</sup> Elle peut être employée dans le but d'obtenir des gains 'matériels' et 'symboliques' ou d'atteindre un objectif. La reconnaissance dans les négociations moldo-transnistriennes peut représenter les différents types de respect existant dans les relations intersubjectives entre ces acteurs. De même, l'égalité perçue dans les

---

<sup>4</sup> AZAR, Edward, « Protracted international conflicts: Ten propositions », dans: BURTON, John et DUKES, Frank (éds.), *Conflict: Readings in management and resolution*, MacMillan Press Ltd, 1990, pp. 147-148.

<sup>5</sup> Voir: KING, Charles, *The Moldovans Romania, Russia, and the Politics of Culture*, Hoover Institution Press, Stanford, 2000; KOLSTØ, Pål, *National Integration and Violent Conflict in Post-Soviet Societies: The Cases of Estonia and Moldova*, Rowman & Littlefield Inc., New York, 2002; KOLSTØ, Pål et EDEMSKY, Andrei, « The Dniester Conflict: Between Irredentism and Separatism », *Europe-Asia Studies*, Vol. 45, No. 6, 1993, pp. 973-1000; et « Report No. 13 », *CSCE Mission to Moldova*, 13 novembre 1993.

<sup>6</sup> LINDEMANN, Thomas, *Sauver la face, Sauver la Paix: Sociologie Constructiviste des crises Internationales*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>8</sup> LINDEMANN, Thomas, « Peace Through Recognition: An Internactionist Interpretation of International Crises », *International Political Sociology*, No. 5, 2011, p. 71.

<sup>9</sup> FISHER, Roger et URY, William, *Getting to Yes: Negotiating Agreement Without Giving In*, Penguin Books Ltd., New York, 1992, p. 32.

<sup>10</sup> LINDEMANN, Thomas, *Causes of War: The Struggle for Recognition*, *op. cit.*

négociations face-à-face<sup>11</sup>, le respect de la souveraineté nationale et de l'identité d'un autre acteur sont considérées comme des formes de reconnaissance. La reconnaissance s'exprime à travers les actions et discours politiques et donc joue un rôle fondamental dans la modification des perceptions des acteurs dans l'interaction sociale.<sup>12</sup> En outre, les décideurs politiques peuvent aussi diminuer le taux de conflictualité d'une situation par l'emploi d'une 'politique de reconnaissance apaisante'<sup>13</sup> qui peut apparaître sous de formes des « *concessions symboliques et matérielles* ». <sup>14</sup> Par ailleurs, la reconnaissance ne se manifeste pas toujours sous forme de concessions. Elle peut être un désir ou une quête étatique dans sa recherche du prestige, à l'inclusion, ou à la revendication d'une identité.<sup>15</sup> Comme évoqué, la recherche de ces éléments peut exiger le recours à la force armée dans la mesure où ils ne sont pas respectés. Cependant, dans le processus de négociation Moldo-Transnistrien, les éléments composant la reconnaissance apparaissent comme des facteurs essentiels conduisant à réparer les relations. Cette reconnaissance symbolique est le facteur déterminant qui répond aux besoins et diminue les craintes entre les acteurs.

### **La transformation de conflit à travers la reconnaissance symbolique**

La reconnaissance symbolique dans le processus de négociation Moldo-Transnistrien s'inscrit pleinement dans un processus de 'transformation de conflit'.<sup>16</sup> La transformation du conflit est une technique sur laquelle les décideurs politiques s'appuient dans la résolution d'un conflit. I. William Zartman la définit comme « *des moyens remplaçant le conflit avec les rapports positifs, telle que la satisfaction, la coopération, l'empathie, et l'interdépendance entre les parties.* »<sup>17</sup> En outre, la transformation du conflit<sup>18</sup> est un processus social-

---

<sup>11</sup> A ce propos voir: DROLET, Aimee L. et MORRIS, Michael W., « Rapport in Conflict Resolution: Accounting for How Face-to-Face Contact Fosters Mutual Cooperation in Mixed-Motive Conflicts », *Journal of Experimental Social Psychology*, Vol. 36, 2000, pp. 26-50.

<sup>12</sup> LINDEMANN, Thomas, « Sauver la face, Sauver la Paix: La Politique de Reconnaissance dans les Crises Internationales », *Revue du MAUSS*, 2009.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Voir à ce propos: LINDEMANN, Thomas, *Causes of War: The Struggle for Recognition*, *op. cit.*

<sup>16</sup> Voir à propos de la 'transformation de conflit': LEDERACH, John Paul, *The Little Book of Conflict Transformation*, Good Books, Pennsylvania, 2003.

<sup>17</sup> ZARTMAN, I. William (éd.), *Peace Making in International Conflict: Methods and Techniques*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>18</sup> Dans le cas du conflit gelé, la transformation de conflit se réalise au niveau officiel entre les décideurs politiques (Track I Diplomacy). La notion de transformation de conflit est pourtant souvent employée dans le cadre de la résolution des conflits multilatéraux et/ou non-officiels (Track II Diplomacy). Elle est connue comme une forme de 'Mode alternatif de résolution des conflits' (MARC) ou de 'Résolution des conflits interactives'. Voir à ce propos: FISHER, Ronald J., (éd.), *Interactive Conflict Resolution*, Syracuse University Press, 1997. Pour un travail sur les différents modes de résolution, voir: FAGET, Jacques, « Les métamorphoses du travail de

psychologique prenant en considération les perceptions des parties du conflit et se fonde sur l'interaction entre les opposants.<sup>19</sup> Accéder à la transformation d'un conflit se réalise de manière progressive. Elle favorise dans un premier temps l'ouverture d'un dialogue ou de la mise en place d'actions politiques cherchant à faire entrer les acteurs dans une atmosphère de coopération.<sup>20</sup> La transformation s'opère donc à travers la modification des perceptions entre les entités. Cependant, cela ne peut aboutir que si les acteurs répondent aux besoins et aux craintes des parties en négociations.<sup>21</sup> Par conséquent, les efforts de transformation impactent de manière constructive le processus décisionnel et les actions futures des dirigeants politiques. Si un contexte de résolution et de compréhension mutuelle se développe de façon positive et parvient à modifier les perceptions des opposants, les relations peuvent s'améliorer. C'est dans cette optique que l'on peut observer l'existence de la transformation d'un conflit.

A travers ce processus de résolution de 1994-1997, les décideurs politiques moldaves cherchaient à résoudre des enjeux mais aussi à appréhender de nouvelles méthodes visant à avoir un impact positif en mettant l'accent sur leur interaction. L'échec moldave de pacification lors de la période précédant le conflit (1989-1992), a souligné la nécessité des tentatives moldaves de mettre en place une réelle politique de résolution de conflit. La politique moldave en matière de résolution de 1994-1997 a consisté à transformer les rapports et les perceptions des dirigeants politiques transnistriens par la reconnaissance symbolique. Même si aujourd'hui le conflit entre la Moldavie et la Transnistrie reste figé, il est impératif de voir « *la paix comme une évolution permanente et le développement d'une relation de qualité.* »<sup>22</sup> C'est donc dans cette logique qu'on aborde le processus de résolution. La politique moldave développée à partir de 1994 peut être comprise comme une politique de reconnaissance envers la Transnistrie par ses ambitions et ses engagements symboliques visant à transformer le conflit gelé de manière pacifique.

---

paix. La médiation dans les conflits politiques violents », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 58, No.2, avril 2008, pp. 309-333.

<sup>19</sup> Voir: KELAMAN, Herbert C., « Social-Psychological Dimensions of International Conflict » dans: ZARTMAN, I. William (éd.), *Peace Making in International Conflict: Methods and Techniques*, op. cit., pp. 61-107.

<sup>20</sup> Voir: ROPERS, Nobert, « From Resolution to Transformation: The role of Dialogue Projects », pp. 255-269 dans: FISCHER, Martina et ROPERS, Norber (éd), *Transforming Ethnopolitical Conflict. The Berghof Handbook*. Wiesbaden: VS Verlag, 2004.

<sup>21</sup> KELAMAN, Herbert C., « Social-Psychological Dimensions of International Conflict » dans: ZARTMAN, I. William (éd.), *Peace Making in International Conflict: Methods and Techniques*, op. cit., p. 67.

<sup>22</sup> LEDERACH, John Paul, *The Little Book of Conflict Transformation*, op. cit., p. 20.

## **Les ambitions ‘symboliques’ moldaves: la construction d’un Etat et d’une nouvelle identité moldave**

Afin de mesurer l’efficacité des efforts en matière de pacification politique à travers la reconnaissance symbolique, il est tout d’abord primordial de comprendre les intérêts des parties au conflit. Nous allons voir que les premiers efforts réalisés par la Moldavie en matière de pacification sont un échec. Cela en raison d’une situation complexe mais aussi parce que ces efforts ne répondent ni aux besoins transnistriens ni à la réduction de leurs craintes.

Les réformes sociopolitiques et culturelles réalisées lors de la quête d’indépendance moldave à la fin des années quatre-vingts ont provoqué des tensions et des positions de divergence entre la rive droite et la rive gauche moldave. Rapidement interprétées comme radicales, pro-Roumaines et comme un affront envers l’identité transnistrienne, les réformes moldaves sont apparues nécessaires pour la création d’une nouvelle identité<sup>23</sup> et d’un Etat.<sup>24</sup> Les tensions se sont rapidement profondément enracinées et la situation a mûri pour le conflit armé.<sup>25</sup> Les efforts moldaves entrepris pour empêcher le conflit civil sont évidents mais pourtant tardifs. Le développement d’une situation conflictuelle et l’inefficacité des tentatives moldaves d’empêcher de manière pacifique la succession transnistrienne ont mené au recours de la force armée en été 1992.

Les aspirations et les tentatives moldaves pour apaiser la situation peuvent être vues sous le même angle de que sa quête de l’indépendance. Conduite par son désir pour la reconnaissance symbolique afin d’unifier l’Etat moldave et de créer une nouvelle identité, la Moldavie aspire à régler pacifiquement la période de tensions dans l’avant conflit. Dérivée des questions historiques et actuelles, la quête pour la reconnaissance symbolique se voit mise en avant dans cette crise identitaire.

Historiquement parlant, la majorité de moldaves lors de son indépendance sont d’origine roumaine. C’est après sa déclaration d’indépendance que sont soulevées les questions sur la possibilité d’une réintégration de la Roumanie ou de continuer sur le chemin du ‘state building’. De même, d’autres événements significatifs tels que la déclaration d’indépendance transnistrienne et la présence de 14<sup>e</sup> Armée russe sur le territoire moldave ont

---

<sup>23</sup> A propos de l’identité moldave voir: KING, Charles, « Moldovan Identity and the Politics of Pan-Romanianism », *Slavic Review*, Vol. 53, No. 2, 1994, pp. 345-368.

<sup>24</sup> Voir: KING, Charles, *The Moldovans Romania, Russia, and the Politics of Culture*, *op. cit.*, pp. 120-167 et « Report No. 13 », *CSCE Mission to Moldova*, *op. cit.*

<sup>25</sup> Les déclarations d’indépendance moldaves et transnistriennes ont démontré la différence en termes d’objectifs dans chaque camp. Les réformes moldaves telles que les lois portant sur la langue moldave, le nouveau hymne et drapeau national, en plus du mouvement de pan-Romanisme dans la Moldavie ont assisté à mener une complexité croissante d’une situation mûre pour le conflit.

renforcé le désir de la Moldavie de poursuivre son mouvement d'indépendance et de consolider son territoire. Rendue floue par la complexité de la situation et l'objectif de mener son mouvement de l'indépendance, la Moldavie ne se rend pas compte de la nécessité de mener une politique préventive focalisée sur l'apaisement des craintes transnistriennes. La détérioration de la situation a finalement conduit la Moldavie à prendre des mesures en vue de pacification. La Moldavie a choisi de confronter la situation conflictuelle en faisant appel aux institutions internationales et en tentant de régler la situation avec la Transnistrie. Cependant, les positions gouvernementales contradictoires sur la pacification ne facilitent pas l'apaisement.

### **L'échec des moyens de pacification moldave**

Les affrontements violents entre la rive droite et la rive gauche de 1991-1992 mènent le président moldave Mircea Snegur à s'adresser directement à la rive gauche. Le 15 mars 1992 marque la première tentative interne réelle pour éviter l'escalade du conflit par 'l'Appel' aux habitants de la rive gauche.<sup>26</sup> Le président essaie de tendre sa main aux citoyens de la rive gauche en légitimant l'autorité institutionnelle et démocratique de la rive droite se trouvant dans la nécessité de résoudre la violence pacifiquement. En outre, dans son discours, le président Snegur accuse les autorités transnistriennes d'aggraver la situation et surtout de construire un agenda visant à déclencher une guerre civile.<sup>27</sup>

Sous un prétexte de prévenir un conflit, ces accusations ne font qu'envenimer la situation. Le lendemain du discours, vingt-et-une personnes sont tuées par la violence armée. Cet événement force le gouvernement moldave à prendre une position ferme et donc à lancer un ultimatum dans lequel il exige des transnistriens de déposer leurs armes dans une limite de 48 heures.<sup>28</sup> Le gouvernement moldave menace également d'utiliser la force s'ils ne conforment pas aux demandes.<sup>29</sup> Le même jour et contrairement à l'ultimatum, le premier ministre moldave Valeriu Muravschi propose un plan de paix dans lequel il a l'intention d'élaborer une zone de libre échange sur la rive gauche.<sup>30</sup> Plus encore, le 16 mars, le président Snegur déclare un cessez-le-feu unilatéral devant entrer en vigueur le 18 mars. Néanmoins, les

---

<sup>26</sup> *Appel du gouvernement de la République de la Moldavie aux habitants des régions de la rive gauche du Nistru*, 17 mars 1992. Issu de: <http://www.transnistria.md/ro/articles/0/536/5>

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> « 21 slain in fierce Moldovan clashes », *The Toronto Star*, 16 mars 1992.

<sup>29</sup> « Si vous ne le faites pas, les organismes responsable du maintien de l'ordre de la république prendront toutes les mesures nécessaires pour défendre ses citoyens de l'anarchie, quel que soit leur nationalité. » dans : « Rebels get 48 hours to disarm in Moldova », *The Age*, Melbourne, Australie, 17 mars 1992.

<sup>30</sup> « Moldovan premier puts forward Dnestr peace plan », *BBC Summary of World Broadcasts*, 16 mars 1992.

efforts moldaves pour apaiser une situation conflictuelle sont apparus insuffisants. Etant donné le contexte actuel et le peu de crédibilité dont dispose Snegur ainsi que les positions conflictuelles du gouvernement sur la question de la Transnistrie, les tentatives de pacification échouent.

Peu de temps après 'l'Appel', les efforts moldaves en vue d'apaiser la situation prennent un pas dans une autre direction en se tournant vers les institutions internationales. Le 23 mars 1992, la Moldavie plaide son cas aux CSCE afin d'internationaliser le conflit. Cette conférence va aboutir à une déclaration commune, l'établissement d'un nouveau cadre pour les rencontres futures et une commission spéciale pour éviter l'escalade de la violence.<sup>31</sup> Une fois de plus, les efforts en matière de prévention sont insignifiants. L'échec pour prévenir le conflit n'empêche pas la Moldavie de rechercher d'autres moyens pour permettre sa pacification. Le président Snegur notifie le Conseil de Sécurité de l'ONU sur la situation actuelle le 23 juin 1992. Ainsi, au Sommet de Helsinki de l'CSCE le 9-10 juillet 1992, Snegur soulève l'idée de la possibilité d'une force de maintien de la paix issue de cette dernière. Malgré cela, le conflit armé ne se termine que par la signature d'un cessez-le-feu entre la Moldavie et la Russie.<sup>32</sup> L'accord établit un nouveau statu quo défini par la présence d'une force de maintien de la paix située dans la zone tampon entre la Transnistrie et la Moldavie.

Les aspirations 'matérielles' dans la pacification du conflit sont prises en compte dans l'accord de cessez-le-feu. Responsable d'assurer l'entretien de la zone tampon après le conflit, la Russie réduit les craintes d'un autre conflit.<sup>33</sup> Les ambitions moldaves en période de l'avant conflit de prévenir une guerre civile ont une portée symbolique. Tout comme dans sa quête pour l'indépendance la Moldavie est à la recherche de la création et l'unification d'un Etat et de son identité. En dépit de l'échec d'éviter le conflit armé, la Moldavie change drastiquement ses moyens de pacification dans la période de post-conflit (1994-1997). Ayant mis en place une politique de reconnaissance en 1994, les effets sont immédiats et positifs. Reconstruire les rapports avec Tiraspol est le premier pas vers la transformation du conflit.

---

<sup>31</sup> « *Transdnistriean Conflict, Origins and Main Issues* », Based on the Background Paper « The Transdnistriean Conflict in Moldova: Origins and Main Issues », *CSCE Conflict Prevention Centre*, Vienna, June 10, 1994, p. 2.

<sup>32</sup> *On Principles of a Peaceful Settlement of the Armed Conflict in the Transdnistriean Region of the Republic of Moldova*, July 21, 1992.

<sup>33</sup> Voir « Press Briefing with RF Foreign Ministry Vice Spokesman Mikhail », *Official Kremlin Int'l News Broadcast*, 26 juillet 1994.

## **La Reconnaissance Symbolique: une ambition et un moyen dans l'évolution dans la stratégie moldave.**

En dépit des relations tendues entre Chisinau et Tiraspol en 1994, la Moldavie reste ferme dans sa détermination de les améliorer. Contrairement aux tentatives du passé, les efforts moldaves pour pacifier sont devenus symboliques dans ses méthodes. Au delà du fait que le conflit n'est pas résolu, les progrès sont réalisés grâce à une évolution dans la stratégie de négociation. La transformation du conflit est entreprise par la mise en place de négociations directes et des réformes internes importantes pour avancer dans le processus de paix, avec pour but d'unifier le pays.<sup>34</sup>

Dès 1994, la stratégie moldave visant la Transnistrie concernant la résolution du conflit évolue et se rend plus 'symbolique'. La défaite moldave dans le conflit lui donne très peu de puissance à la table de négociations. Du fait que le processus de gestion du conflit n'a guère connu de progrès, la politique moldave se voit renouvelée. La Moldavie installe des mécanismes juridiques, politiques et culturels importants afin de prévenir un autre conflit armé avec la Transnistrie et la Russie. Ces étapes réussissent également à donner à la Moldavie la volonté d'appréhender la résolution du 'conflit gelé' par l'emploi de moyens symboliques et pacifiques.

On peut constater que les actions moldaves de 1994 sont le début de la mise en place d'une politique de reconnaissance. Ainsi, elles représentent pour la Moldavie une continuité dans sa propre quête pour la reconnaissance. La création de la nouvelle constitution moldave est un premier pas important vers le début de la résolution du conflit. La constitution moldave englobe les aspirations symboliques de l'état par la consolidation de souveraineté et la volonté d'établir une politique légitimée.<sup>35</sup> Cependant, pour la Transnistrie, la constitution peut être vue comme une forme de 'reconnaissance apaisante' vis-à-vis de ses ambitions d'indépendance où son identité est ainsi dépréciée.<sup>36</sup> La quête pour la reconnaissance moldave dans son mouvement indépendantiste retrouve sa place après le conflit.

---

<sup>34</sup> APARECE, Gheorghe, « Settlement of the Transnistrian Conflict: Brief Description of the Negotiation Process », *Institute of Public Policy*, Black Sea Peacebuilding Network, p. 13.

<sup>35</sup> Voir: CULIC, Irina, « State Building and Constitution Writing in Central and Eastern Europe after 1989 », *Regio-Minorities, Politics, Society*, No. 1, 2003, pp. 38-58 et « Report on the application by Moldova for membership of the Council of Europe », Parliamentary Assembly, Council of Europe, Doc. 7278, Rapporteur: Lord Finsberg, 22 mai 1995.

<sup>36</sup> Voir: « Report No. 13 », *op. cit.*

## Les reformes internes moldaves: vers le début de la transformation du conflit par la reconnaissance mutuelle

L'intervention militaire de la Russie aux côtés de la Transnistrie a permis la sécession de la Transnistrie. La défaite moldave a entraîné de lourdes conséquences économiques et industrielles. La Transnistrie représente de 35% de la production industrielle, 90% de la production d'électricité et près de 40% du PIB total de la Moldavie.<sup>37</sup> En dépit des pertes 'matérielles' sécuritaires et économiques, la détermination de Chisinau se trouve non pas dans son désir de venger ces dernières mais dans son aspiration de se renforcer dans la construction de son Etat, de consolider une nouvelle identité mais aussi de renouveler les relations avec Tiraspol.

Dans cette perspective, la nouvelle Constitution moldave du 27 août 1994, ratifiée la même date que son jour national de l'indépendance, représente alors une étape importante vis-à-vis de ces ambitions. Comme l'indique son préambule, la Constitution moldave déclare que:

*« [...] les aspirations du peuple de vivre dans un pays souverain, et de satisfaire ces ambitions en proclamant l'indépendance de la République de la Moldavie. »*<sup>38</sup> Plus encore, la constitution proclame *« la volonté de satisfaire les intérêts des citoyens qui, tout en étant d'origine ethnique différente, faisant partie des moldaves, forment le peuple moldave. »*<sup>39</sup>

Donc, la constitution moldave d'août 1994 est une expression et un moyen dans l'objectif d'unifier le pays et de réduire les tensions.<sup>40</sup>

Les ambitions symboliques moldaves vis-à-vis de ses relations avec la Transnistrie sont présentées dans sa constitution, se privant des alliées militaires importantes telles que la possibilité de s'intégrer à l'OTAN. L'Article 11 de la constitution stipule que *« la République de la Moldavie proclame sa neutralité permanente »*.<sup>41</sup> Cette action est importante par rapport à la réduction de tensions en illustrant clairement les intentions moldaves. De même, La Moldavie inclut également dans sa constitution un article reconnaissant l'autonomie Transnistrienne. L'Article 111 dispose que:

*« les endroits situés sur la rive gauche du fleuve Nistru, aussi bien qu'autres endroits dans le sud de la République de la Moldavie peuvent être accordés des formes de*

---

<sup>37</sup> CIOBANU, Ceslav, *Frozen and Forgotten Conflicts in the Post-Soviet States: Genesis, Political Economy and Prospects for Solutions*, United States Institute of Peace, Richmond, 2008, p. 94.

<sup>38</sup> *Constitution de la République de la Moldavie*, Préambule.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Voir: CULIC, Irina, « State Building and Constitution Writing in Central and Eastern Europe after 1989 », *op. cit.* pp. 38-58 et « Report on the application by Moldova for membership of the Council of Europe », *op. cit.*

<sup>41</sup> *Constitution de la République de la Moldavie*, Titre I – Principes Générales, l'Article 11.

*l'autonomie spéciales selon les dispositions statutaires spéciales de la loi organique. »*<sup>42</sup>

En outre, en 1994, le président Snegur renverse une loi exigeant les fonctionnaires de réussir une épreuve de langue en moldave et dissout le département des langues surveillant l'application de cette loi.<sup>43</sup> Cela est un acte politique substantiel. Les lois sur les langues est une cause principale de la rupture des relations entre Chisinau et Tiraspol en 1989-1992.<sup>44</sup>

### **La reconnaissance mutuelle par les négociations directes: le passage à une période de résolution du conflit**

Pour Chisinau, plus il a été difficile de persuader Tiraspol de faire des concessions, plus les propositions sont devenues symboliques. La nouvelle politique de reconnaissance moldave a eu des effets profonds dans leurs relations. En effet, elle cherche à répondre aux besoins transnistriens, qui souhaitent, comme la Moldavie résoudre le conflit et en plus, acquérir leur souveraineté. Par la reconnaissance symbolique, la Moldavie parvient à réduire le taux de conflictualité. La situation a donc évolué vers un processus de transformation de conflit, marquant le départ d'une période de gestion de conflit (1992-1994). On peut constater que c'est grâce à la modification des perceptions des acteurs à travers la compréhension mutuelle et à la reconnaissance symbolique que ce nouveau contexte se développe.

Les pourparlers officiels commencent à se mettre en place entre Chisinau et Tiraspol en 1994. Le 28 avril 1994, le président moldave Snegur et le président transnistrien Smirnov signent une déclaration symbolique sur l'initiative mutuellement partagée de mettre en place un cadre visant à déterminer un statut officiel pour la Transnistrie. Le document explique de manière conciliatoire les « *erreurs faites au cours des mouvements de l'indépendance.* »<sup>45</sup> De plus, ce document contribue à paver un chemin pour les pourparlers futurs en soulignant l'importance des négociations actuelles. Il est constaté que les pourparlers sont « *un préalable sérieux à la réussite de la résolution de la crise de la région de Dniestr.* »<sup>46</sup> Le résultat du rapprochement Chisinau-Tiraspol est immédiat et positif sur la façon dont les dirigeants se perçoivent. Le président Snegur affirme après la signature de la déclaration, un changement dans les perceptions: « *Aujourd'hui nous avons de manière considérable soulagé la tension*

---

<sup>42</sup> *Ibid.* l'Article 111 « Statuts spéciaux d'autonomie », Paragraphe 1.

<sup>43</sup> KING, Charles, *op. cit.*, p. 161.

<sup>44</sup> « Report No. 13 », *op. cit.*, p. 2.

<sup>45</sup> « Moldova comes to terms with separatists », *United Press International*, Chisinau, 28 avril 1994.

<sup>46</sup> « Moldovan-Dniestr talks on settling conflict lead to signing of joint communiqué », *BBC Summary of World Broadcasts*, 30 avril 1994.

qui a existé dans la société après le conflit armé ». <sup>47</sup> Le président Smirnov convient également que les négociations pacifiques sont la seule façon de faire avancer le processus. <sup>48</sup>

En 1996 pour la première fois, la Moldavie reconnaît la Transnistrie en tant qu'Etat *de facto* comme une partie dans le processus de résolution. Le président Snegur, montre beaucoup d'ardeur à faire avancer les discussions. Il démontre ses capacités en étant à l'écoute et en prenant en considération les propositions de Tiraspol. <sup>49</sup> Par conséquent, la Moldavie et la Transnistrie signent l'accord: « *Un protocole sur la résolution des problèmes qui sont apparus dans le domaine du fonctionnement des services des douanes de la République de la Moldavie et de Transnistrie.* » Signé en présence des représentants russes, ukrainiens et de l'OSCE, la Transnistrie a accordé le déplacement des postes de douanes à la frontière commune partagée avec la Moldavie. <sup>50</sup> La Moldavie accepte également d'autoriser la Transnistrie à contrôler ses propres exports. <sup>51</sup> Selon la porte parole transnistrienne, Yelena Yefimova, l'accord vise ainsi à réduire les tensions de frontière entre les deux entités. <sup>52</sup> Plus encore, cet accord mène à un autre le 10 mars 1996. <sup>53</sup> La décision moldave d'inclure et de reconnaître la Transnistrie comme un partenaire a un impact profond. Elle assure de même la continuité des négociations. En juin 1996, l'élaboration d'un mémorandum sur la détermination du statut politique de la Transnistrie débute. Un document préliminaire est alors prêt pour le 7 septembre 1996.

L'arrivée du Président Petru Lucinschi au pouvoir en Moldavie en 1996 est cruciale dans la reprise des négociations sur le mémorandum qui sont interrompues grâce à une nouvelle vision et un agenda politique centré autour du renouvellement du dialogue. Il décide donc de modifier le document du 7 septembre 1996. <sup>54</sup> Les pourparlers sont retardés pour des raisons variées comme la maladie du Président russe, Boris Eltsine. Aussi, Snegur refuse de signer le mémorandum en raison de son désaccord en constatant que le traité ne « *représentait le principe de la souveraineté intégrale de la république* ». <sup>55</sup> Le nouveau président moldave Petru Lucinschi, comme son prédécesseur, désire régler cette question afin de trouver un

---

<sup>47</sup> « Moldova comes to terms with separatists », *op. cit.*

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> BOTAN, Igor, « The Negotiation Process as a Way to Postpone the Solution », p. 120; dans *Moldova-Transdnistria: Working Together for a Prosperous Future. Negotiation Process*, Cu drag Publishing House, Chisinau, 2009.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> « First meeting in five months between Moldovan and separatist leader », *Agence France Presse*, 7 février 1996.

<sup>53</sup> BOTAN, Igor, « The Negotiation Process as a Way to Postpone the Solution », *op. cit.*, p. 120.

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> « Breakthrough announced in talks on resolving Moldova's Dnestr region conflict », *ITAR-TASS News Agency*, Moscou, 11 avril 1997.

accord. Il demande désormais aux autorités transnistriennes de bien vouloir modifier un amendement qui prend en considération la souveraineté territoriale de la Moldavie mais qui prévoit ainsi un pas vers l'octroi d'un statut officiel de la Transnistrie.

Le rencontre politique entre les dirigeants de la Moldavie et de la Transnistrie le 10 avril 1997 est le point culminant des pourparlers sur les questions vitales liées à la résolution du conflit.<sup>56</sup> Les décideurs se reconnaissent mutuellement par les concessions politiques afin de 'normaliser les relations'. Le Ministre des Affaires Etrangères russe, Yevgeniy Primakov, qui est un acteur crucial dans les négociations du 10 avril, félicite les autorités moldaves et transnistriennes et s'exprime également sur leur réussite:

*« Maintenant il y a une percée dans les relations entre la Moldavie et la région de Dniestr. »<sup>57</sup> « Un 11<sup>ème</sup> article additionnel a été rajouté au mémorandum sur la normalisation des relations entre la Moldavie et la région de Dniestr, qui a été formulé avant mais n'avait jamais été mise en application. Il prévoit que « les entités construiront leurs relations dans le cadre d'un Etat commun et dans le cadre des frontières de la République Socialiste Soviétique Moldave de janvier 1990. [...] Il a été convenu que, après la signature de cet accord, les parties commenceraient immédiatement les pourparlers sur un règlement final au conflit. »<sup>58</sup>*

Pour la Moldavie, l'inclusion du 11<sup>ème</sup> article sur la reconnaissance de la souveraineté de la Moldavie est primordiale dans les négociations et est ainsi la raison principale de l'arrêt de ces dernières. Le 11 avril 1997, le Président Lucinschi souligne son importance:

*« Nous considérons que ceci devrait être reflété dans ce document, qui sera une étape intermédiaire sur le chemin à procurer à la région de Dniestr le statut juridique spécial. »<sup>59</sup>*

Dumitru Diacov, Député du parlement moldave se fait l'écho du président Lucinschi lors de l'arrivée d'une commission spéciale russe en Moldavie pour travailler sur un accord. Il constate que

*« le problème du Dniestr ne peut qu'être résolu au sein des frontières de la Moldavie de 1990. Cela est précisément ce qu'il a été rajouté au texte du mémorandum lors de la visite du Ministre des Affaires Etrangères russe, et cet amendement instaure la*

---

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> Ibid.

<sup>59</sup> Ibid.

*confiance de manière que les parties feront bientôt des pas concrets pour reprendre le processus de négociation. »<sup>60</sup>*

Les négociations techniques à propos de l'article sont tout à fait symboliques car en réalité la question de l'article 11 n'a pas pour objectif de changer la carte. C'est une question de reconnaissance de la Transnistrie envers la Moldavie. Les parties aux négociations expriment leur satisfaction et leur optimisme vis-à-vis du processus de négociation après avoir trouvé un accord. Le Président de la Transnistrie, Igor Smirnov déclare à ce propos:

*« Il est difficile de surestimer la réussite d'aujourd'hui et j'en suis reconnaissant au ministre des affaires étrangères russe et au Président de la Moldavie pour leur compréhension mutuelle. »<sup>61</sup> « La vie même nous a appris que la politique doit être faite pour le peuple afin d'assurer que le peuple vit sur la terre en paix. Je crois qu'après la signature du mémorandum, nous pouvons, avec l'assistance des pays garants, connaître le succès dans la recherche d'une solution aux problèmes politiques et économiques. »<sup>62</sup>*

Le Président de la Moldavie, Petru Lucinschi se fait également l'écho du Président Smirnov :

*« Je crois que, si les présidents de la Russie et de l'Ukraine agissent ensemble avec l'OSCE en tant que les garants de notre négociations futures, le mémorandum et le document sur une solution finale du conflit, nous pourrons le résoudre en étapes. »<sup>63</sup>*

Grâce à cette réussite, les négociations sur l'éventuel mémorandum sont reprises de manière continue et efficace.

Le 8 mai 1997 Lucinschi et Smirnov signent cet accord historique en présence des Etats garants, de Boris Eltsine de la Russie, Leonid Kuchma de l'Ukraine et du président de l'OSCE Niels Helveg Petersen. Autrement connu sous le nom « le Mémorandum de Moscou » ou « le Mémorandum Primakov », l'accord « Sur les bases de la normalisation des relations entre la République de la Moldavie et la Transnistrie » est considéré à ce jour comme le plus grand accord signé directement entre la Moldavie et la Transnistrie après la fin

---

<sup>60</sup> « Russian parliamentary delegation views progress in Dnestr conflict settlement », *Infotag News Agency*, Chisinau, 14 avril 1997.

<sup>61</sup> « Breakthrough announced in talks on resolving Moldova's Dnestr region conflict », *op. cit.*

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> *Ibid.*

du conflit armé en 1992.<sup>64</sup> La signature de l'accord est également reconnue comme une nouvelle phase dans le processus de négociation.<sup>65</sup> Le traité fait appel à la Moldavie et la Transnistrie pour résoudre tout problème par des moyens pacifiques et de 'normaliser les relations'.<sup>66</sup> L'importance capitale de l'accord se trouve dans sa finalisation mais aussi à travers son processus de négociation où les perceptions des acteurs sont transformées grâce au rapprochement symbolique. Après la signature du Mémorandum de Moscou, la Moldavie et la Transnistrie pourraient se considérer comme des partenaires égaux au sein du processus de la résolution du conflit.<sup>67</sup> L'Article 2 du mémorandum prévoit que toute décision prise doit être mutuellement acceptée par Chisinau et Tiraspol au sein de processus de négociation. Aux termes de l'Article 3 : « *La Transnistrie participera à la conduite de la politique extérieure de la République de la Moldavie* ». De même, la Transnistrie peut établir et maintenir unilatéralement les relations dans les sphères économiques-techniques et culturelles.<sup>68</sup> Ce rapprochement de Chisinau et son inclusion de la Transnistrie peut être considéré comme « *une politique d'égalité* ». <sup>69</sup> La reconnaissance symbolique existe ainsi pour la Moldavie. Selon les dispositions de l'Article 11 du Mémorandum, « *Les parties s'accordent à construire leur relations dans le cadre d'un Etat commun au sein des frontières de la République Socialiste Soviétique Moldova telles qu'elles étaient en janvier 1990* ». Même si la réalité démontre que la Transnistrie a remporté le conflit, elle reconnaît faire partie de la Moldavie.

Le sentiment de la réussite est néanmoins exprimé par les dirigeants politiques. Le Président moldave, Petru Lucinschi souligne la grandeur de la signature de cet accord : « *Nous considérons que nous avons tourné une nouvelle page de l'histoire.* »<sup>70</sup> Il rajoute également que : « *Maintenant (aujourd'hui), ensemble, nous avons trouvé une nouvelle variante,*

---

<sup>64</sup> Voir la lecture du Député Premier Ministre Moldave Victor Osipov, « Transnistrian Conflict Settlement: Towards a Genuine Reintegration of Moldova, » CSIS, Washington D.C., 3 mai 2010. Issu du site : [http://csis.org/files/attachments/100503\\_osipov\\_speech.pdf](http://csis.org/files/attachments/100503_osipov_speech.pdf)

<sup>65</sup> APARECE, Gheorghe, "Settlement of the Transnistrian Conflict: Brief Description of the Negotiation Process", *op. cit.*, p. 14. Aussi à ce propos, le président Lucinschi s'est exprimé : « Nous commençons une nouvelle étape dans la résolution du conflit. », dans : « Moldovan president presents conclusions of Dnestr Memorandum, » *Infotag News Agency*, Chisinau, 12 mai 1997.

<sup>66</sup> Voir Préambule et l'Article 1 du Mémorandum Sur les bases de la normalisation des relations entre la République de la Moldavie et la Transnistrie.

<sup>67</sup> APARECE, Gheorghe, « Settlement of the Transnistrian Conflict: Brief Description of the Negotiation Process », *op. cit.*, p. 16.

<sup>68</sup> Mémorandum Sur les bases de la normalisation des relations entre la République de la Moldavie et la Transnistrie, Article 3.

<sup>69</sup> LINDEMANN, Thomas, « Sauver la face, Sauver la Paix: La Politique de Reconnaissance dans les Crises Internationales », *op. cit.*

<sup>70</sup> « Russian, Ukrainian, Moldovan, Dnestr leaders welcome Dnestr memorandum », *Interfax News Agency*, Moscou, 8 mai 1997.

*l'essence dont la Moldavie et la Transnistrie construisent un Etat. »<sup>71</sup> Ainsi, les Etats garants déclarent que le traité était « une opportunité de renforcer une atmosphère de confiance mutuelle, de stabilité et de sécurité dans la région. »<sup>72</sup> La Transnistrie est aussi confortée dans les avances réalisées.<sup>73</sup> Selon George Bălan à propos de la magnitude et les attentes du Mémorandum de Moscou, de manière générale « il a été considéré que la résolution de tous les problèmes existant dans tous les domaines d'interaction entre les parties au conflit apportera par lui-même un règlement politique final et durable. »<sup>74</sup>*

## **Conclusion**

Autant symboliques soient-ils, les efforts moldaves pour régler les tensions avec la Transnistrie avant le déclenchement du conflit armé sont un échec. Cependant, c'est à travers cet échec couplé avec un manque de progrès réels au début de la période de post-conflit, que la Moldavie saisit la nécessité de revoir sa politique en matière de résolution du conflit. Dès 1994, une politique de reconnaissance se met en place en vue d'un rapprochement avec Tiraspol. Cette politique de reconnaissance s'exprime dans les ambitions et les méthodes moldaves. Elle se manifeste dans un premier temps dans les réformes internes importantes visant à réparer les erreurs commises lors de sa quête d'indépendance. De même, elle se traduit également par l'engagement de négociations directes à la suite de la déclaration symbolique de 1996. Après, la reconnaissance symbolique de Tiraspol par Chisinau comme partenaire dans les pourparlers, les deux entités se retrouvent sur un pied d'égalité. La reconnaissance symbolique conduit à faire changer les perceptions des parties au conflit. Par conséquent, l'apaisement des relations tendues se réalise grâce à la satisfaction des besoins et la réduction des craintes entre la Moldavie et la Transnistrie. Les deux parties cherchent lors du processus de résolution non pas de gains matériels mais une reconnaissance mutuelle.

---

<sup>71</sup> « Moldovan president says special status for Dnestr would keep it inside Moldova, » *Interfax News Agency*, Moscou, 8 mai 1997.

<sup>72</sup> « Moldova, Trans-Dnestr sign peace agreement », *Xinhua News Agency*, 8 mai 1997.

<sup>73</sup> BĂLAN, George, « Place of the Confidence Building Process in the Policy of Solving the Conflict in the Eastern Region of Moldova: Case Study », *Institute of Public Policy*, Black Sea Peacebuilding Network, Chisinau, 2010, p. 4.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 5.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages et Articles de revues

- APARECE, Gheorghe, « Settlement of the Transnistrian Conflict: Brief Description of the Negotiation Process », *Institute of Public Policy*, Black Sea Peacebuilding Network, pp. 26.
- Appel du gouvernement de la République de la Moldavie aux habitants des raïons de la rive gauche du Nistru*, 17 mars 1992.  
Issu de: <http://www.transnistria.md/ro/articles/0/536/5>
- AZAR, Edward, « Protracted international conflicts: Ten propositions », dans: BURTON, John et DUKES, Frank (éds.), *Conflict: Readings in management and resolution*, MacMillan Press Ltd, 1990.
- BĂLAN, George, « Place of the Confidence Building Process in the Policy of Solving the Conflict in the Eastern Region of Moldova: Case Study », *Institute of Public Policy*, Black Sea Peacebuilding Network, Chisinau, 2010, pp. 18.
- BOTAN, Igor, « The Negotiation Process as a Way to Postpone the Solution », p. 120; dans *Moldova-Transdnistria: Working Together for a Prosperous Future. Negotiation Process*, Cu drag Publishing House, Chisinau, 2009.
- BURTON, John, *Conflict: Human Needs Theory*, New York: St. Martin's Press, 1990.
- CIOBANU, Ceslav, *Frozen and Forgotten Conflicts in the Post-Soviet States: Genesis, Political Economy and Prospects for Solutions*, United States Institute of Peace, Richmond, 2008.
- CULIC, Irina, « State Building and Constitution Writing in Central and Eastern Europe after 1989 », *Regio-Minorities, Politics, Society*, No. 1, 2003, pp. 38-58.
- DROLET, Aimee L. et MORRIS, Michael W., « Rapport in Conflict Resolution: Accounting for How Face-to-Face Contact Fosters Mutual Cooperation in Mixed-Motive Conflicts », *Journal of Experimental Social Psychology*, Vol. 36, 2000, pp. 26-50.
- FAGET, Jacques, « Les métamorphoses du travail de paix. La médiation dans les conflits politiques violents », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 58, No. 2, avril 2008, pp. 309-333.
- FISHER, Roger et URY, William, *Getting to Yes: Negotiating Agreement Without Giving In*, Penguin Books Ltd., New York, 1992.
- FISHER, Ronald J., (éd.), *Interactive Conflict Resolution*, Syracuse University Press, 1997.
- KING, Charles, « Marking Time in the Middle Ground: Contested Identities and Moldovan Foreign Policy », *Journal of Communist Studies and Transition Politics*, Vol. 19, No. 3, 2003, pp. 60-82.

- \_\_\_\_\_, « Moldovan Identity and the Politics of Pan-Romanianism », *Slavic Review*, Vol. 53, No. 2, 1994, pp. 345-368.
- \_\_\_\_\_, *The Moldovans Romania, Russia, and the Politics of Culture*, Hoover Institution Press, Stanford, 2000.
- KELAMAN, Herbert C., « Social-Psychological Dimensions of International Conflict » dans: ZARTMAN, I. William (éd.), *Peace Making in International Conflict: Methods and Techniques*, United States Institute of Peace, Washington D.C., 2007, pp. 61-107.
- KOLSTØ, Pål, *National Integration and Violent Conflict in Post-Soviet Societies: The Cases of Estonia and Moldova*, Rowman & Littlefield Inc., New York, 2002.
- KOLSTØ, Pål et EDEMSKY, Andrei, « The Dniester Conflict: Between Irredentism and Separatism », *Europe-Asia Studies*, Vol. 45, No. 6, 1993, pp. 973-1000.
- LEDERACH, John Paul, *The Little Book of Conflict Transformation*, Good Books, Pennsylvania, 2003.
- LINDEMANN, Thomas, *Causes of War: The Struggle for Recognition*, ECPR Press, 2010.
- \_\_\_\_\_, « Peace Through Recognition: An Internactionist Interpretation of International Crises », *International Political Sociology*, No. 5, 2011, pp. 68–86.
- \_\_\_\_\_, « Sauver la face, Sauver la Paix: La Politique de Reconnaissance dans les Crises Internationales », *Revue du MAUSS*, 2009.
- \_\_\_\_\_, *Sauver la face, Sauver la Paix: Sociologie Constructiviste des crises Internationales*, L'Harmattan, Chaos International, Paris, 2010.
- OSIPOV, Victor, « Transnistrian Conflict Settlement: Towards a Genuine Reintegration of Moldova », *CSIS*, Washington D.C., 3 mai 2010.  
Issu du site : [http://csis.org/files/attachments/100503\\_osipov\\_speech.pdf](http://csis.org/files/attachments/100503_osipov_speech.pdf)
- « Report No. 13 », *CSCE Mission to Moldova*, 13 novembre 1993.
- « Report on the application by Moldova for membership of the Council of Europe », Parliamentary Assembly, Council of Europe, Doc. 7278, Rapporteur: Lord Finsberg, 22 mai 1995.
- ROBERS, Nobert, « From Resolution to Transformation: The role of Dialogue Projects », dans: FISCHER, Martina et ROPERS, Norbert, (éds.), *Transforming Ethnopolitical Conflict. The Berghof Handbook*. Wiesbaden: VS Verlag, 2004, pp. 255-269.
- « *Transdnestrian Conflict, Origins and Main Issues* », Based on the Background Paper « *The Transdnestrian Conflict in Moldova: Origins and Main Issues* », *CSCE Conflict Prevention Centre*, Vienna, 10 juin 10, 1994, pp. 6.
- WENDT, Alexander, « Why a World State is Inevitable », *European Journal of International Relations*, Vol. 9, No. 4, pp. 491-542.

ZARTMAN, I. William (éd.), *Peace Making in International Conflict: Methods and Techniques*, United States Institute of Peace, Washington D.C., 2007.

### **Sources juridiques**

*Constitution de la République de la Moldavie*, 27 août 1994.

*Mémoire sur les bases de la normalisation des relations entre la République de la Moldavie et la Transnistrie*, 8 mai 1997.

*Selon les principes d'un règlement pacifique du conflit armé dans la région Transnistrienne de la République de la Moldavie*, 21 juillet 1992.

### **Articles de presse**

« 21 slain in fierce Moldovan clashes », *The Toronto Star*, 16 mars 1992.

« Breakthrough announced in talks on resolving Moldova's Dnestr region conflict », *ITAR-TASS News Agency*, Moscou, 11 avril 1997.

« First meeting in five months between Moldovan and separatist leader », *Agence France Presse*, 7 février 1996.

« Moldova Approves New Constitution », *Associated Press Worldstream*, Chisinau, 28 juillet 1994.

« Moldova comes to terms with separatists », *United Press International*, Chisinau, 28 avril 1994.

« Moldova, Trans-Dnestr sign peace agreement », *Xinhua News Agency*, 8 mai 1997.

« Moldovan-Dnestr talks on settling conflict lead to signing of joint communiqué », *BBC Summary of World Broadcasts*, 30 avril 1994.

« Moldovan president presents conclusions of Dnestr Memorandum », *Infotag News Agency*, Chisinau, 12 mai 1997.

« Moldovan premier puts forward Dnestr peace plan », *BBC Summary of World Broadcasts*, 16 mars 1992.

« Moldovan president says special status for Dnestr would keep it inside Moldova », *Interfax News Agency*, Moscou, 8 mai 1997.

« Press Briefing with RF Foreign Ministry Vice Spokesman Mikhail », *Official Kremlin Int'l News Broadcast*, 26 juillet 1994.

« Rebels get 48 hours to disarm in Moldova », *The Age*, Melbourne, Australie, 17 mars 1992.

« Russian parliamentary delegation views progress in Dnestr conflict settlement », *Infotag News Agency*, Chisinau, 14 avril 1997.

« Russian, Ukrainian, Moldovan, Dnestr leaders welcome Dnestr memorandum », *Interfax News Agency*, Moscou, 8 mai 1997.